



HUISSIERS

Société ACTANORD

DOCO - CAZIN - VAN AUTREEVE - DEGUINES - MOREAU - WALLART

VOS HUISSIERS DE JUSTICE PARTENAIRES

Bureaux de Dunkerque
35, rue David d'Angers
BP 83154
59377 DUNKERQUE
Tel : 03.28.66.13.14
contact@actanord-huissier.com
www.actanord-huissier.com

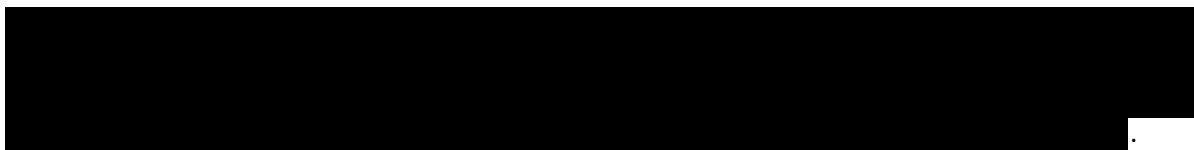
Bureaux de Valenciennes
30, Rue Josquin Desprez –
Centre Noeval Bat C2
59300 VALENCIENNES
Tel : 03.27.46.21.24
contact@actanord-huissier-valenciennes.com
www.actanord-huissier.com

Bureaux de Lille
105, Quai des Chevallards
CS 30051
59046 LILLE Cedex
Tel : 03.74.72.00.00
contact@actanord-huissier-lille.com
www.actanord-huissier.com

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

***L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
ET LE SIX OCTOBRE
A 14H00***

A LA REQUETE DE :



Ayant pour Avocat la **SELAS WIBAULT AVOCAT**, représentée par **Maître François-Xavier WIBAULT**, Avocat inscrit au barreau d'ARRAS, domicilié en cette qualité au sein de son cabinet secondaire sis 40, Rue Pasteur – 59110 LA MADELEINE,

Faisant élection de domicile et constitution d'avocat en la personne et au cabinet de **Maître Claire ZAFRA LARA**, Avocate inscrite au Barreau de VALENCIENNES, demeurant sis 88 Rue de Famars - 59300 VALENCIENNES, laquelle se constitue dans le cadre de la procédure de saisie-immobilière qui sera poursuivie par devant le Tribunal Judiciaire de VALENCIENNES, où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie dont il s'agit.

AGISSANT EN VERTU DE :

De la Grosse dûment revêtue de la formule exécutoire d'un Jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de VALENCIENNES en date du 30 mars 2023 (RG n°22/00035), dûment signifié suivant exploit de la SAS ACTANORD, Commissaires de Justice, en date des 24 avril 2023 [REDACTED] à ce jour définitif ainsi qu'il en résulte d'un certificat de non-appel délivré par la Cour d'appel de DOUAI en date du 05 juin 2023.

Et en vertu duquel a été prise auprès des services de la publicité foncière de VALENCIENNES une inscription d'hypothèque judiciaire définitive publiée le 30 juin 2023 volume 2023 V n°2335 ; laquelle se substitue à une inscription d'hypothèque judiciaire provisoire et conservatoire en date du 16 décembre 2021 publiée le 30 décembre 2021 volume 2021 V n°3165 ;

A la suite d'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière signifié en date du 15/09/2025 à [REDACTED],



Lesquels n'ont pas déféré au commandement d'avoir à régler les sommes reprises dans l'acte dans le délai de huit jours,

Je, **Caroline MOREAU**, Huissier de Justice associée, membre de la Société par Actions Simplifiée " ACTANORD - DOCO – CAZIN – VAN AUTREEVE – DEGUINES – MOREAU – WALLART ", Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice, 30 rue Josquin Desprez Centre Néoval Bat C2 59300 VALENCIENNES.

Substituant l'Office de Dunkerque,

Me suis transportée ce jour, à 14h00, à : 265 rue Anatole France 59690 VIEUX CONDE.

Afin d'établir le procès-verbal de description Sur la Commune de **VIEUX-CONDE (59690)**, d'un bien immobilier sis **265 rue Anatole France** figurant à la matrice cadastrale de ladite commune sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	SURFACE
BH	0127	265 RUE ANATOLE FRANCE	0ha06a10ca

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble

de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

[REDACTED] par suite de l'acquisition qu'ils en ont faite aux termes d'un acte reçu par Maître Vivien STREIFF, Notaire à CONDE-SUR-L'ESCAUT, en date du 15 février 2010 dont une expédition a été publiée auprès des services de la publicité foncière de VALENCIENNES le 13 avril 2010 volume 2010 P n°2623.

Immeuble saisi, objet de la procédure de saisie immobilière diligentée par la requérante,

Accompagnée de Monsieur Rémy MALAQUIN et de Monsieur Rudy EVRARD, Diagnostiqueurs certifiés auprès de la SARL DIAMMO DIAGNOSTICS IMMOBILIERS dont le siège social est sis 11 Sentier de l'église, Bat B à WARGNIES LE GRAND (59144), chargée des diagnostics prévus à l'article L.271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation et notamment de l'état de superficie, dans les conditions prévues à l'article R.322-3 du code des Procédures civiles d'Exécution.

Où là étant, en présence de : [REDACTED]

À qui je rappelle mon identité et l'objet de ma mission, qu'il accepte et nous laisse pénétrer dans les lieux afin de réaliser nos opérations, en sa présence.

Je dresse comme suit le présent procès-verbal de description :

DESIGNATION DU BIEN

Il s'agit d'une maison à usage d'habitation en semi mitoyenneté, située en retrait de rue.

Année de construction : 1948 – 1974.

Le bâtiment est élevé en briques (façade avant et pignon), sur cave et comprend deux étages.

Il comprend une extension en rez de chaussée arrière élevée en parpaings, toiture tuiles et tôles.

Toiture en tuiles en deux pans pour le bâtiment principal.

L'habitation est composée en rez-de-chaussée d'un salon-séjour et d'une cuisine en enfilade, il comprend également les toilettes au niveau du palier d'entrée.

Le premier étage est composé de deux chambres et de la salle de bains.

Le second étage s'agissant de combles aménagés est composé d'une chambre et d'un bureau.

La parcelle comprend un terrain situé à l'arrière du logement ainsi qu'un vieil abri de jardin vétuste.

Absence de garage.

Superficie habitable totale : 93,80 m²

Surface au sol totale : 130,31 m²

M. ■ déclare occuper le logement, à titre de propriétaire.

Je relève que les lieux sont en effet occupés et totalement meublés.

Il me déclare que le logement dispose d'un raccordement au tout à l'égout.

Que la taxe foncière annuelle est d'environ 765.00€.

L'assurance de l'habitation est gérée par la CAISSE D'EPARGNE.

Le chauffage et la production d'eau chaude sont assurés par une chaudière au gaz ; toutefois, le propriétaire m'expose que la chaudière étant hors service, le chauffage n'est pas en état, tout comme la production d'eau chaude.

SITUATION

Plan cadastral – Source Internet Octobre 2025 (sous toute réserve) :



Situation géographique – Source Internet Octobre 2025 (sous toute réserve) :





DESCRIPTIF DES LIEUX

La porte d'entrée de l'habitation est une porte en PVC de couleur blanche à l'état d'usage, partie oculus dormant double vitrage intacte, poignée et plaque de propreté, point de serrure.

Présence d'une sonnette.

Présence d'une ancienne numérotation 45 en façade de l'habitation.

Deux vieilles marches en pierre mènent à la porte d'entrée.

Nous accédons à un couloir de circulation côté pignon droit de l'habitation.





COULOIR DE CIRCULATION :

Face intérieure, la porte d'entrée est sensiblement identique, toujours à l'état d'usage.

Le sol du couloir de circulation est carrelé, un carrelage dans les tons beige à l'état d'usage, plinthes assorties sur le pourtour.

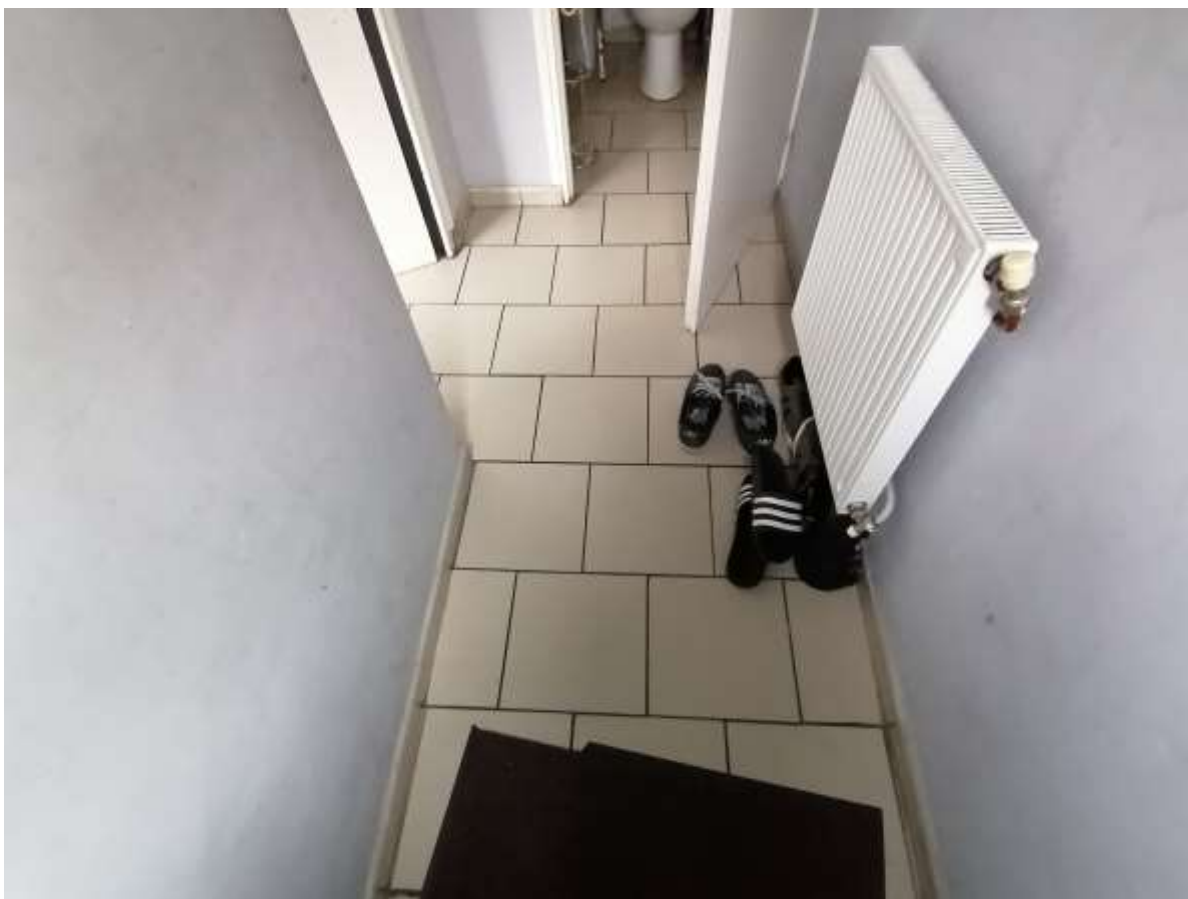
Les murs sont enduits et peints dans les tons gris à l'état d'usage, ils sont tachés et comportent d'importantes traces de frottement.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux au plafond avec cache, crochet et ampoule en état de fonctionnement.

On notera un défaut d'application de la peinture des murs de ce couloir.

Au sein de ce dernier se trouvent un radiateur à tête thermostatique puis la colonne électrique comprenant disjoncteur, compteur Linky et tableau avec fusibles.

Ce couloir de circulation dessert face à la porte d'entrée, les toilettes puis, sur la gauche, la pièce à office de séjour.







TOILETTES :

Les toilettes sont donc accessibles par le biais d'une porte isoplane blanche à l'état d'usage, poignée et plaque de propreté cassée, qui tourne folle, verrou intérieur.

Le sol des toilettes est carrelé, un carrelage dans les tons beige à l'état d'usage dans la continuité du couloir, plinthes assorties sur le pourtour.

Les murs sont enduits et peints grossièrement en blanc, la peinture est très mal appliquée sur les murs.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Une bouche d'aération au plafond, un point lumineux avec cache, crochet et ampoule en état de fonctionnement.

Présence d'un toilette siège à l'anglaise, réservoir dorsal, lunette et abattant en PVC.







SEJOUR :

Le séjour est ensuite accessible sur la gauche du palier d'entrée par le biais d'une vieille porte isoplane blanche usagée et impactée, poignée et plaque de propreté.

Nous accédons au séjour situé côté pignon gauche de l'habitation dont le sol est carrelé dans la continuité du palier, un carrelage dans les tons beige à l'état d'usage, plinthes assorties sur le pourtour.

Les murs sont enduits et peints tantôt en gris tantôt en blanc.

Le plafond est enduit et peint dans les tons blanc, il présente un défaut d'application de la peinture. Il y a un point lumineux au plafond avec cache, crochet et ampoule en état de fonctionnement.

On notera également la présence d'une reprise murale au niveau du mur arrière à proximité de l'arcade menant en enfilade à la pièce du salon.

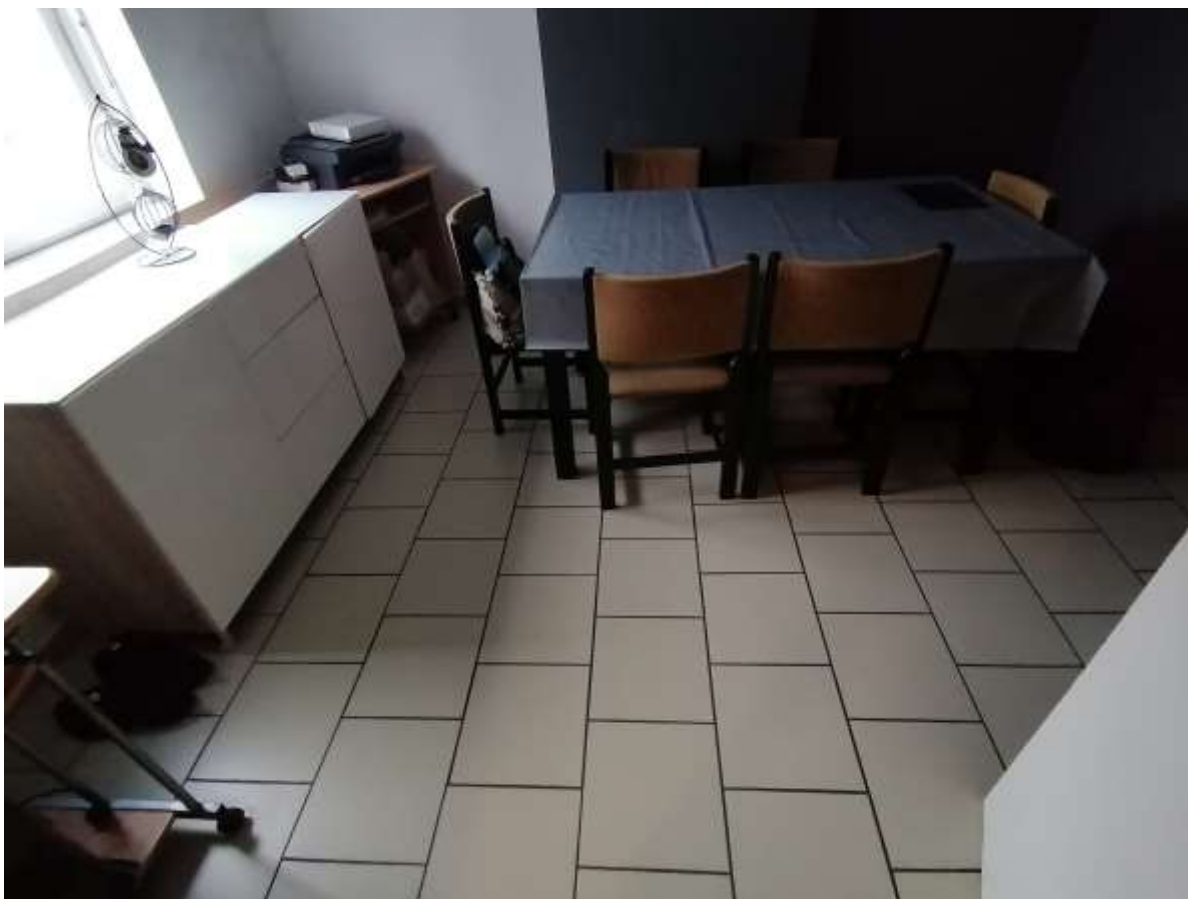
Présence d'une prise téléphone.

Présence d'un câble télé qui déborde du mur.

Sous la fenêtre se trouve un radiateur gaz.

Cette pièce prend jour en devanture par le biais d'une fenêtre double vantail, châssis PVC, vitrerie double vitrage qui dispose d'un volet PVC blanc mécanique roulant manœuvrable par le biais d'une tige oscillante.















SALON :

En enfilade du séjour, nous accédons au salon, pièce intermédiaire au logement, dont le sol est revêtu du même carrelage dans les tons beige à l'état d'usage, plinthes assorties sur le pourtour.

Les murs sont enduits et peints dans les tons blanc, ils présentent un défaut d'application de la peinture, plusieurs traces d'usage.

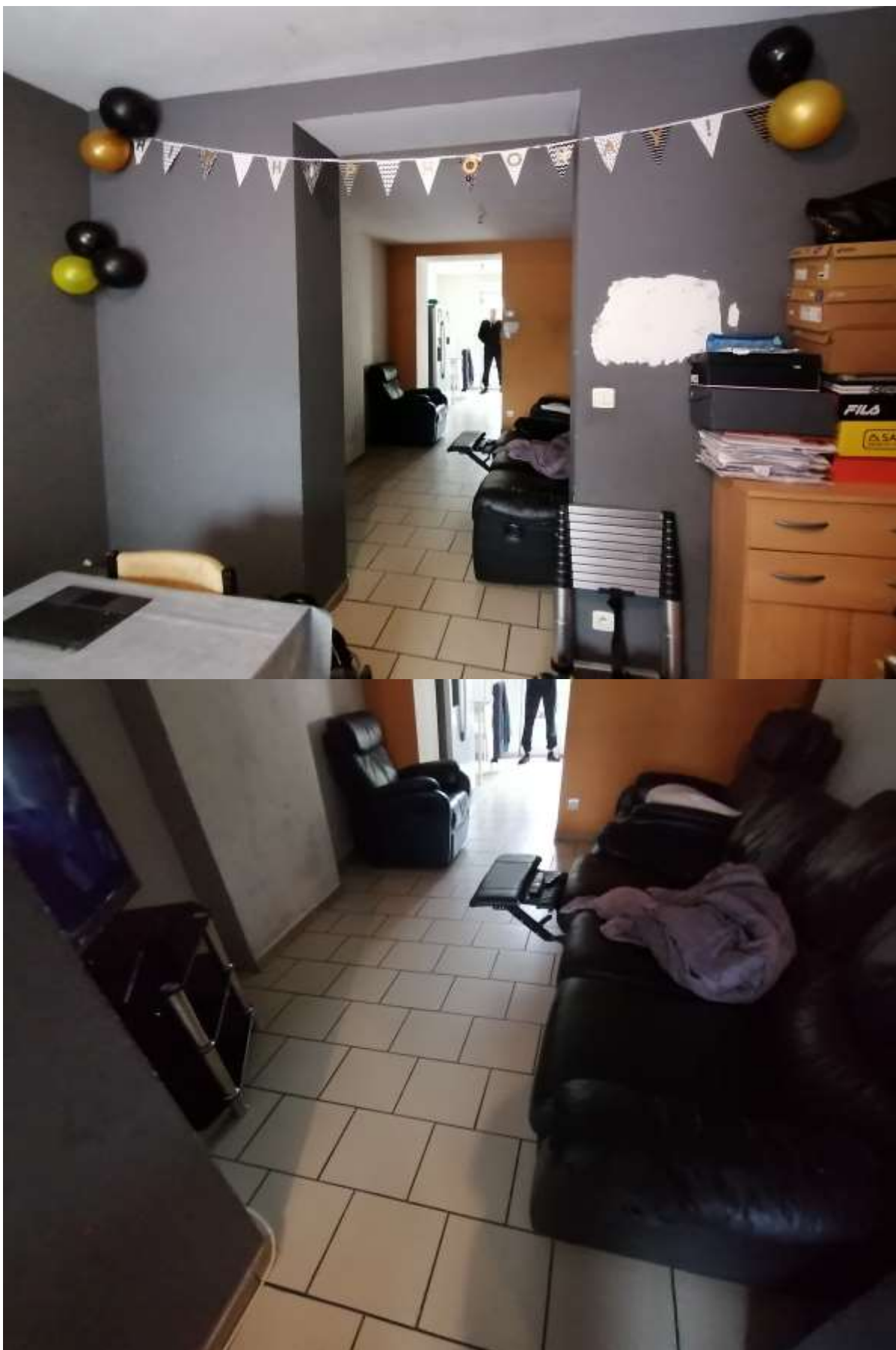
Le plafond est enduit et peint en blanc. Un point lumineux au plafond avec cache, crochet et ampoule en état de fonctionnement.

Sur le mur de droite, on trouvera un radiateur gaz à tête thermostatique.

Présence également du boîtier thermostat sur le mur arrière en dessous duquel une reprise murale est visible.

Cette pièce de salon dessert, au fond sur la droite, un couloir de circulation s'établissant côté pignon droit de l'habitation.

Il dessert également en enfilade, par le biais d'une arcade, la cuisine.









CUISINE :

La cuisine est située dans la dernière pièce arrière du logement, au sein de l'extension de l'habitation.

Le sol de la cuisine est carrelé dans la continuité, un carrelage dans les tons beige à l'état d'usage, plinthes assorties sur le pourtour. On notera des gros impacts visibles sur le carrelage.

Les murs et plafond sont enduits et peints dans les tons blanc, hormis le mur au fond à droite de la cuisine qui est peint dans les tons vert pomme, on notera un défaut d'application de la peinture notable sur l'ensemble des murs et du plafond. Deux points lumineux au sein de la cuisine avec caches, crochets et ampoules.

On trouvera un îlot central au sein de la cuisine formé par la découpe d'un mur central à cette dernière avec plan de travail en mélaminé, réglette en bois sur le pourtour.

Sur la droite à l'arrière de l'îlot central de la pièce on trouvera du mobilier de cuisine sommaire établi en « U » au sein de la pièce, comportant essentiellement des éléments bas en façades mélaminé dans les tons wengé, le mobilier de cuisine est fortement usagé et sale.

Présence d'un plan de travail en mélaminé qui est abîmé et sur lequel repose une plaque de cuisson gaz à quatre foyers.

Présence d'un four encastré, d'une hotte aspirante puis contre le mur pignon droit on trouvera un évier deux bacs, égouttoir sur la gauche, une robinetterie qui est cassée.

Présence d'un lave-vaisselle non encastré.

Présence de caissons hauts comportant des portes en mélaminé et vitrées à l'état d'usage.

Le mobilier de cuisine est usagé et ancien.

On notera face à la plaque de cuisson qu'un gros éclat est présent sur le carrelage.

Présence d'une trappe de sûreté au plafond, une bouche d'aération qui est colmatée par un adhésif.

Présence d'une chaudière de marque SAUNIER DUVAL, laquelle est hors service selon les déclarations du propriétaire.

On trouvera également une porte d'accès au couloir de circulation mentionné plus avant, porte isoplane blanche accessible entre deux meubles de cuisine à l'arrière de celle-ci côté pignon droit.

La pièce cuisine prend jour tant par une fenêtre double vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage à l'état d'usage, crochets flanqués sur chacun des vantaux, menuiserie disposant d'un volet PVC blanc manœuvrable par le biais d'une tige oscillante ; cette menuiserie se situant au-dessus du radiateur.

Elle prend également jour par le biais d'une porte-fenêtre donnant sur cour, double vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, disposant d'un point de serrure à clé, les crochets sont flanqués sur chacun des vantaux. Cette menuiserie dispose d'un volet PVC blanc manœuvrable par le biais d'une tige oscillante.























COULOIR DE CIRCULATION :

De retour au sein de la pièce intermédiaire du logement à office de salon, nous accédons au couloir de circulation dont le sol est carrelé dans la continuité, un carrelage dans les tons beige à l'état d'usage, plinthes assorties sur le pourtour.

Il s'agit d'un couloir de circulation se situant côté pignon droit de l'immeuble.

Les murs sont enduits tantôt en orange tantôt en blanc, ils sont fortement tachés.

Le plafond est enduit et peint dans les tons blanc. Il y a un point lumineux au plafond avec cache, crochet et ampoule en état de fonctionnement.

On retrouve au sein de ce couloir sur la gauche la porte isoplane menant vers la cuisine que j'ai pu mentionner en amont.

Ce couloir dessert également tant la descente de cave que la montée à l'étage.











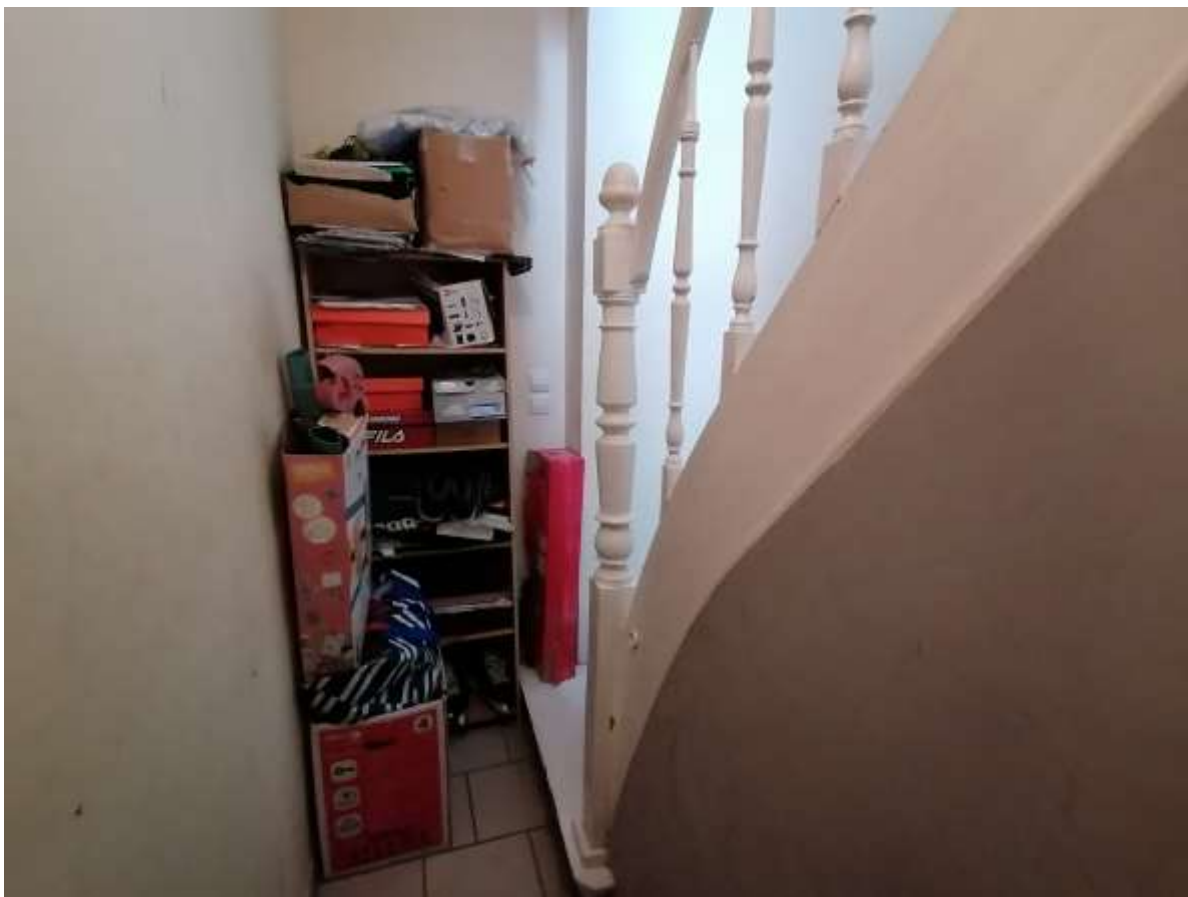


ETAGE :

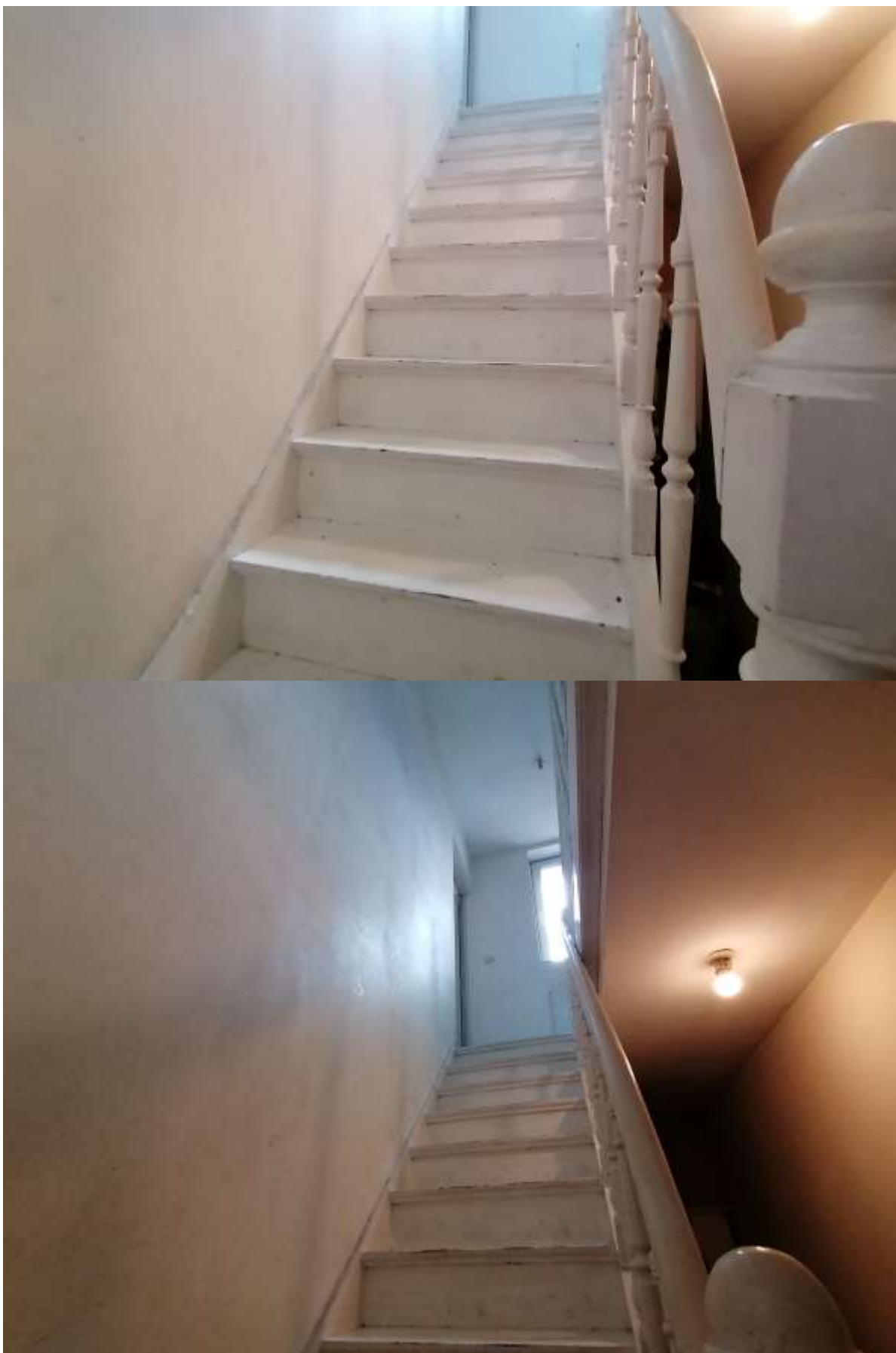
L'étage est accessible par le biais d'un escalier de bois usagé et ancien, peint dans les tons blanc, celui-ci est fortement sali du fait du passage de pas.

Présence d'une rambarde main courante et d'un garde-corps en bois peint dans les tons blanc arrivée sur le palier.

Les murs de la montée d'escalier sont enduits et peints dans les tons blanc à l'état d'usage, fortement tachés.









PALIER :

Nous accédons à un palier côté pignon droit de l'habitation dont le sol est revêtu d'un vieux linoléum de couleur bleue usagé et ancien, taché, impacté et qui se décolle. Présence de vieilles plinthes sur le pourtour en bois.

Les murs et plafond sont enduits et peints dans les tons blanc à l'état d'usage, ils comprennent un défaut d'application de la peinture. De nombreuses toiles d'araignée sont visibles au plafond. Deux points lumineux avec caches, crochets mais toutefois sans ampoule.

Au sein de ce palier sur l'arrière on trouvera un radiateur à tête non thermostatique au-dessus duquel se trouve une fenêtre un seul vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage donnant vue sur l'arrière et notamment la toiture en tuiles de la cuisine, la cuisine étant réalisée au sein de l'extension arrière de l'habitation.

On notera la présence d'importantes traces d'humidité sur le tableau intérieur de la menuiserie. Absence de volet.

Ce palier de l'étage dessert deux chambres, la salle de bains ainsi que la montée au second étage.











PREMIERE CHAMBRE :

Une première chambre est accessible sur l'arrière du logement, immédiatement sur la gauche de la montée d'escalier, chambre située côté pignon gauche de l'habitation, accessible par le biais d'une vieille porte isoplane usagée et ancienne. Présence d'une barre de seuil mais qui n'est toutefois pas raccordée au niveau du revêtement de sol existant au sein de la chambre.

Le sol de cette chambre est en effet revêtu d'un stratifié imitation parquet bois usagé et ancien. Présence de plinthes en bois sur le pourtour.

Les murs et plafond sont enduits et peints dans les tons blanc à l'état d'usage. Les murs sont fortement tachés notamment au niveau de la literie, quelques toiles d'araignée sont également visibles au plafond ainsi qu'au niveau de l'arête mur et plafond. Il y a un point lumineux au plafond.

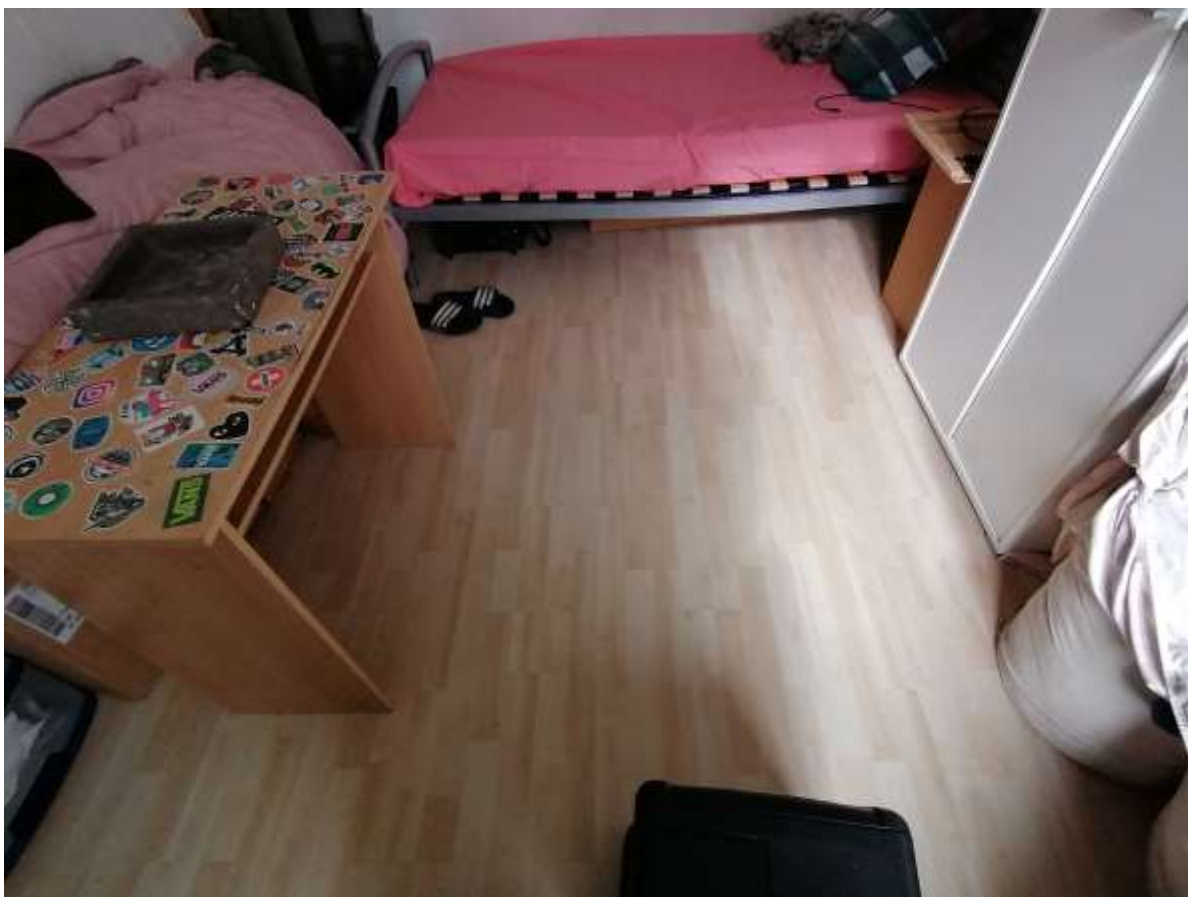
Au sein de cette chambre se trouve sous fenêtre un radiateur gaz à tête non thermostatique.

Cette pièce prend jour par le biais d'une fenêtre double vantail, châssis PVC blanc vitrerie double vitrage sans volet extérieur. Présence d'un garde-corps métallique rouillé à l'extérieur sur lequel est maintenue la prise télé.

Cette fenêtre donne vue sur la toiture en tuiles prolongée d'une toiture en tôles de l'extension mais également sur la toiture en tuiles de l'abri jardin dont je dresse reportage photographique.













SALLE DE BAINS :

La salle de bains est ensuite accessible en façade avant de l'habitation côté pignon droit de cette dernière, par le biais d'une vieille porte isoplane blanche qui est cassée, fracturée tant au niveau du bâti que de la poignée. Présence d'une barre de seuil.

Le sol de la salle de bains est revêtu du même linoléum bleu usagé et ancien que dans le couloir de circulation. On distingue sous ce linoléum tout comme au sein du couloir le vieux plancher bois. Présence de plinthes blanches sur le pourtour qui sont usagées.

Les murs de la salle de bains sont peints dans les tons bleu à l'état d'usage.

Le plafond est enduit et peint dans les tons blanc, plusieurs toiles d'araignée maculent le plafond. Il y a un point lumineux au plafond et une bouche d'aération.

On trouvera un petit radiateur électrique d'appoint.

Présence d'un lavabo sur colonne en céramique de couleur blanche avec sa robinetterie, une crédence carrelée, un point lumineux mural. Présence de meubles de salle de bains tant posés au sol que fixés au mur.

Présence d'une baignoire en faïence de couleur blanche à l'état d'usage avec sa robinetterie, une crédence carrelée.

A proximité on trouvera un radiateur gaz à tête non thermostatique.

La salle de bains prend jour par le biais d'une fenêtre donnant en façade avant, un seul vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage et fenêtre basculante en contrehaut du même châssis et de la même vitrerie. Absence de volet extérieur et présence d'un garde-corps.















SECONDE CHAMBRE :

Elle est située en façade avant, côté pignon gauche.

Accessible par le biais d'une porte isoplane blanche usagée et ancienne, tachée, une poignée et plaque de propreté. Présence d'une barre de seuil.

Le sol de cette chambre est revêtu du même linoléum de couleur bleue usagé et ancien, qui repose sur un ancien parquet bois que je distingue à travers le linoléum. Présence de plinthes en bois sur le pourtour.

Les murs sont enduits et peints dans les tons blanc à l'état d'usage, ils sont tachés à plusieurs endroits.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux au plafond avec cache, crochet sans ampoule.

Présence d'un vieux radiateur gaz à tête thermostatique au-dessus duquel la pièce prend jour par le biais d'une fenêtre double vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, absence de volet extérieur, présence d'un garde-corps. Cette fenêtre donne vue en façade avant de l'habitation.











SECOND ETAGE :

Le second étage est ensuite accessible par le biais d'une porte isoplane blanche usagée et ancienne, tachée, dont la montée d'escalier se situe au-dessus de celle du premier étage.

Ce second étage est accessible par le biais d'un escalier de bois peint dans les tons blanc, marches et contremarches, fortement sali.

Les murs sont simplement plaqués, non enduits ni peints. Présence d'un gros trou mural.

La rambarde est défixée, tout comme la barre de seuil.

Présence d'un garde-corps en bois au niveau de la trémie.









PALIER :

Nous accédons au palier de l'étage dont le sol est revêtu d'un stratifié imitation parquet bois à l'état d'usage, sous toutes réserves étant donné l'encombrement des lieux et l'absence de lumière et luminosité au sein de ces derniers.

Les murs et plafond sont enduits et peints dans les tons blanc, ils sont fortement tachés. Le mur de gauche et les murs au niveau de la montée d'escalier sont simplement plaqués, non enduits ni peints. Absence de point lumineux.

Il existe un radiateur gaz à tête non thermostatique.

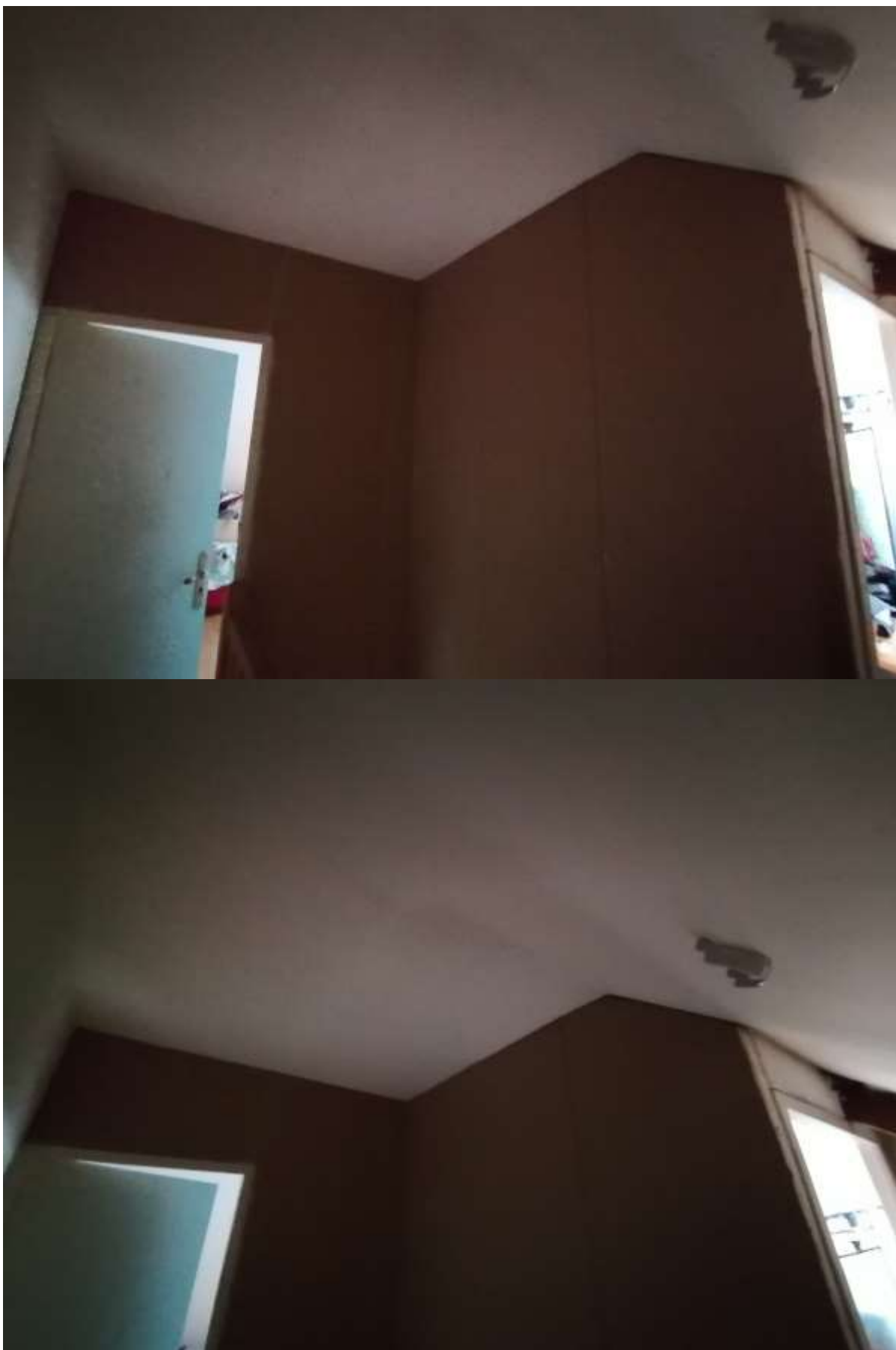
Ce palier dessert une chambre et un bureau.















BUREAU :

Le bureau est accessible sur la gauche de la montée d'escalier, situé en façade arrière de l'habitation, par le biais d'une porte isoplane blanche, une poignée et plaque de propreté.

Le sol de ce bureau est revêtu d'un stratifié imitation parquet bois, plinthes assorties sur le pourtour.

Les murs sont tantôt enduits et peints dans les tons blanc, tantôt tapissés.

La pièce est actuellement à usage de bureau et de débarras, encombrée.

Le plafond est enduit et peint dans les tons blanc. Il y a un point lumineux au plafond avec cache, crochet, sans douille ni ampoule. Présence d'une poutre en bois apparente.

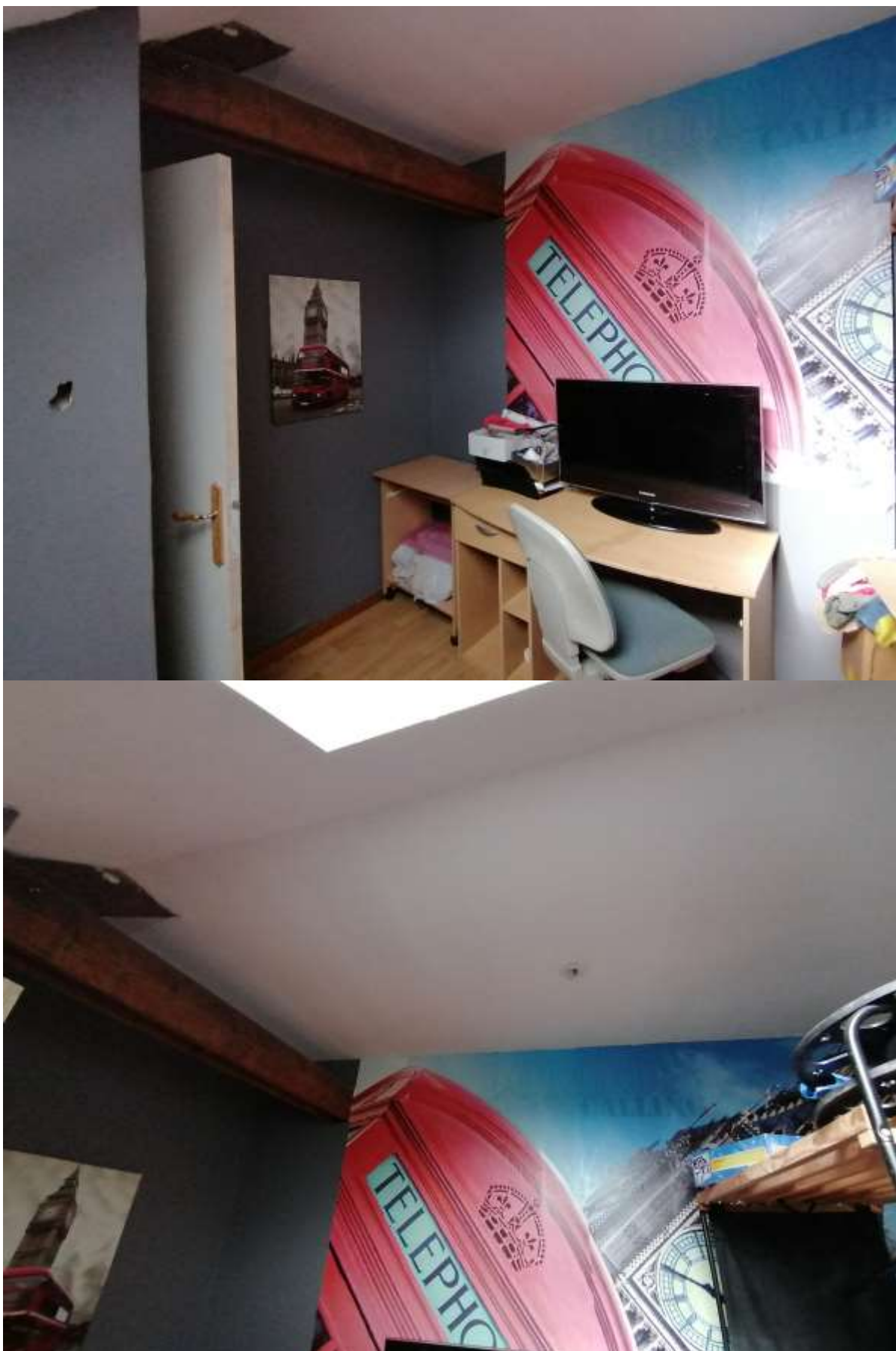
On notera que la tapisserie murale est mal collée, qu'elle est déchirée et décollée à de nombreux endroits. Présence également d'un trou mural à proximité de la porte.

Cette pièce prend jour par le biais d'une fenêtre de toit rotative, châssis bois, vitrerie double vitrage dont l'aspect est assez récent, correct.











CHAMBRE AVANT :

Accessible par le biais d'une porte isoplane blanche qui est impactée, une vieille poignée et plaque de propreté, laquelle est cassée face intérieure.

Le sol de cette chambre est revêtu d'un stratifié imitation parquet bois à l'état d'usage, plinthes assorties sur le pourtour.

Les murs et plafond sont enduits et peints en blanc à l'état d'usage. Il y a un point lumineux au plafond avec cache, crochet, douille mais sans ampoule. Présence d'une poutre en bois apparente. On notera que le mur arrière est tapissé de bleu à l'état d'usage, la tapisserie est décollée par endroits notamment à l'arrière de la literie.

Présence d'un vieux radiateur à tête thermostatique sur le mur côté pignon gauche.

La pièce prend jour par le biais d'une fenêtre de toit rotative, châssis bois, vitrerie double vitrage qui m'est inaccessible, dont l'aspect est relativement récent, correct.













De retour au rez-de-chaussée nous accédons à la cave.

CAVE :

Accessible par le biais d'une porte isoplane blanche, une poignée et plaque de propreté.

Descente de cave opérée par un escalier de briques.

Présence d'une main courante sur la gauche.

Les murs de la descente de cave sont enduits en brique peints dans les tons blanc.

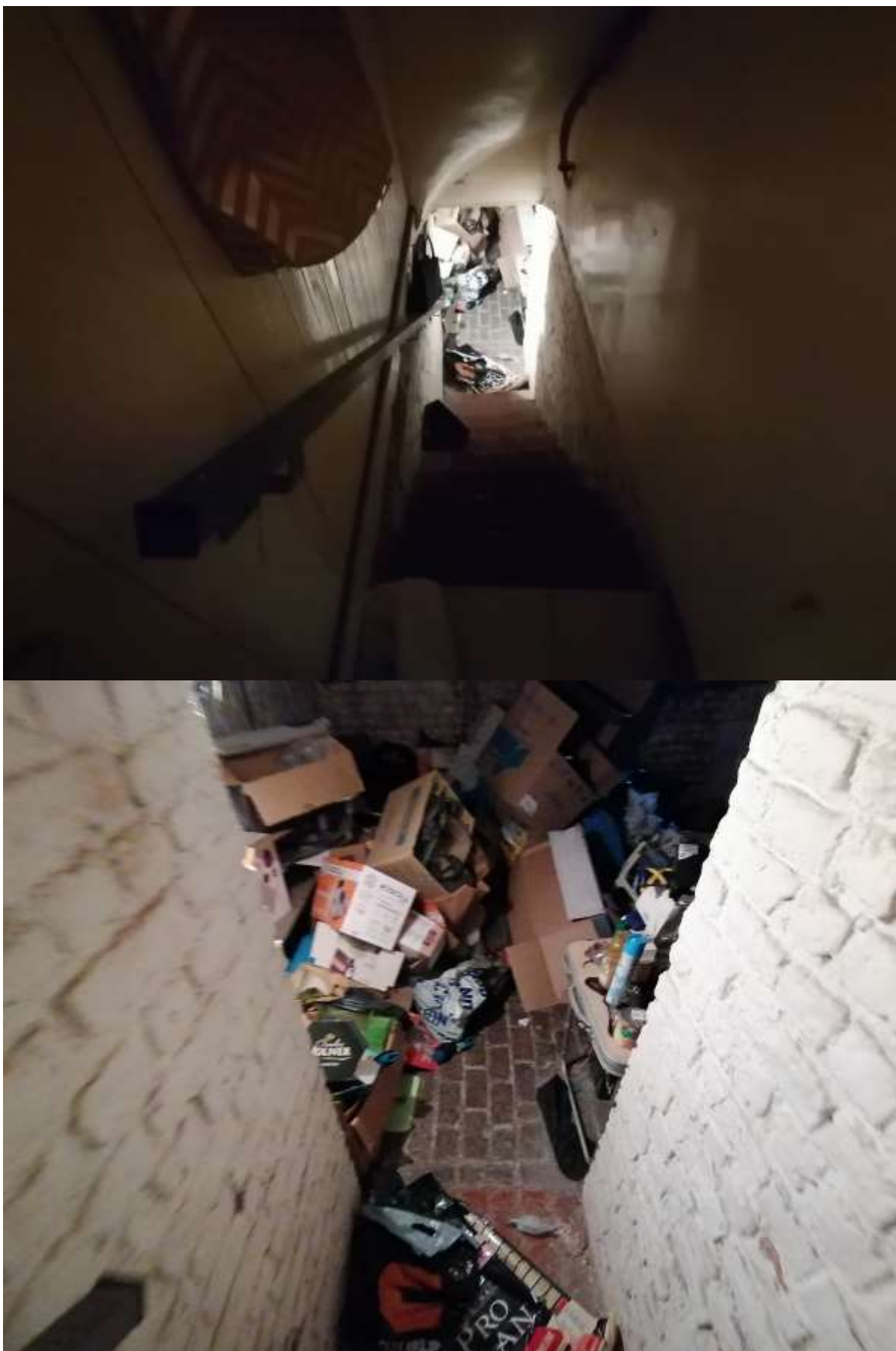
Le sol de la cave est en brique, mes constatations seront sous toutes réserves étant donné l'encombrement massif au sein de la cave, ne me permettant pas de circuler aisément au sein des lieux.

Les murs de la cave sont élevés en brique peints dans les tons blanc à l'état d'usage.

Le plancher haut est un plancher béton. Il y a un point lumineux en état de fonctionnement.

Présence également d'un soupirail avec grille en devanture de l'habitation.













FACADE ET PARCELLE AVANT DE L'HABITATION :

Il s'agit donc d'une maison à usage d'habitation en semi-mitoyenneté sur la droite, située légèrement en retrait de rue.

En front de parcelle donnant sur la voirie présence d'un muret bas élevé en brique à l'état d'usage, envahi de lierre et de houx.

Présence du coffret gaz en devanture, encastré au sein du muret.

Présence d'une clôture métallique fixée au sein des pilastres brique usagée et ancienne.

Deux pilastres viennent également soutenir un vieux portail métallique de couleur noire à l'état d'usage.

Nous accédons à une petite parcelle avant de l'habitation composée d'un petit chemin de cailloux et de pousses d'herbe sur la gauche, longeant le pignon gauche de l'habitation, toutefois inaccessible compte tenu de la végétation et de l'encombrement.

La parcelle est clôturée sur la gauche par le mur en brique de l'habitation voisine, envahi de lierre.

Une petite devanture carrelée se présente en façade avant de l'habitation ainsi qu'un parterre de terre non entretenu au sein duquel se trouvent un arbre, du lierre, une vieille boîte aux lettres qui est hors d'usage, fixée sur un piquet.

La parcelle est clôturée de l'habitation semi-mitoyenne sur la droite par un vieux claustra bois en mauvais état.

La façade avant de l'habitation ainsi que son pignon gauche visible au sein de la cour sont élevés en brique à l'état d'usage, le soubassement de briques est peint dans les tons blanc, la peinture est effritée. On notera également que les linteaux en béton des menuiseries donnant en façade sont peints dans les tons blanc et dont la peinture est écaillée.

Le pignon gauche de l'habitation qui est élevé en brique est partiellement rendu visible du fait de l'importante végétation de lierre qui macule ce dernier.

On y trouvera toutefois visibles une parabole et une antenne télé qui sont fixées.

Présence d'une descente d'eaux pluviales longeant le pignon gauche de l'habitation.

On retrouve en façade avant en rez-de-chaussée la porte d'entrée ainsi qu'à sa gauche la fenêtre donnant vue au sein du séjour. A l'étage deux menuiseries correspondant à gauche à la fenêtre de chambre, à droite à la fenêtre de la salle de bains puis au-dessus de ces deux menuiseries, il existe trois vieilles menuiseries vétustes au second étage, donnant en façade qui n'ont pas été retrouvées à l'intérieur de l'habitation, suite probablement à l'aménagement des combles.

La toiture de l'habitation est établie en tuiles à l'état d'usage, on y retrouve la fenêtre de toit rotative de la chambre située au second étage avant.

Présence également d'un foyer de cheminée en brique à l'état d'usage dont les joints sont légèrement défaits.

On notera que la parcelle arrière est accessible en longeant la cour du pignon gauche de l'habitation.





















JARDIN ET PARCELLE ARRIERE DE L'HABITATION :

Nous accédons à la cour arrière de l'habitation depuis la porte-fenêtre de la cuisine.

Il s'agit d'une cour constituée d'une dalle de béton brute.

Elle est clôturée par la façade arrière de l'habitation que je décrirai plus après, sur la gauche par un abri de jardin élevé en brique à l'état d'usage, sur la droite par un mur de parpaings peint dans les tons jaune avec spectre d'un ancien envahissement de lierre appartenant vraisemblablement à la propriété voisine.

Vers le jardin, elle est clôturée par une vieille clôture envahie de lierre.

L'abri de jardin situé sur la gauche de la cour jouxte l'habitation, il est élevé en brique à l'état d'usage, on notera la présence de nombreuses reprises au niveau des joints et nombreuses fissures sur cet abri. Il comporte une descente d'eaux pluviales mais non raccordée. Une toiture en tuiles qui est partiellement envahie de lierre.

Il est accessible par le biais d'une ouverture sans menuiserie, s'agissant vraisemblablement d'anciennes toilettes. Une vieille porte mène ensuite à l'abri en lui-même, on notera que celle-ci est inaccessible compte tenu de l'encombrement des lieux et de la vétusté de ces derniers.

Le sol est revêtu de terre, de nombreux encombrants et débris jonchent le sol.

Il est élevé en brique, l'aspect est vétuste. Présence de poutres en bois de la charpente en bois apparentes et de la tuile sans isolation. Au fond de cet abri on trouvera une porte isoplane qui est actuellement fermée et qui donne au sein de la cour côté pignon gauche.

Nous accédons ensuite au jardin depuis la cour par le biais de deux marches en béton, un petit chemin constitué de dalles béton longe la parcelle droite.

On notera en premier lieu que la parcelle est envahie de végétation dense puis s'étend sur un terrain qui est engazonné, non entretenu, présentant quelques arbres et arbustes.

On notera que les limites de clôture sont envahies de végétation dense ne me permettant pas de juger de la délimitation de la parcelle, notamment une importante haie de thuyas sur la droite, appartenant probablement à la parcelle voisine puisque je distingue la présence d'une vieille clôture de grillage au travers des arbres. En fond de parcelle elle est totalement envahie par une végétation dense.

Sur la gauche en premier lieu la parcelle est clôturée par un vieux grillage souple maintenu par de vieux piquets béton, puis par une clôture de béton en fond de parcelle sur la gauche, au niveau du retour.

On trouvera abandonnés au sein de la parcelle une vieille balançoire, un vieil abri de jardin en bois qui est totalement envahi de lierre et de végétation.







































FACADE ARRIERE DE L'HABITATION :

La façade arrière du bâtiment principal est élevée avec un cimentage béton qui est usagé, présentant des traces de reprise et de fissures en partie centrale.

On notera la présence au premier étage de deux menuiseries correspondant tant à la fenêtre du palier du premier étage que de la chambre arrière du premier étage, puis au-dessus de ces fenêtres la présence de vieilles menuiseries en bois particulièrement vétustes que nous ne retrouvons pas au sein du second étage vraisemblablement dû à l'aménagement des lieux.

Présence d'une toiture en tuiles à l'état d'usage sur laquelle repose une fenêtre de toit rotative correspondant au bureau du second étage.

La façade arrière de l'extension de ce bâtiment principal est quant à elle élevée en parpaings peints dans les tons jaune, la peinture est en mauvais état, plusieurs fissures sont visibles.

On notera la présence d'un point lumineux extérieur et d'une bouche d'aération et nous retrouvons par ailleurs les deux fenêtres dont la porte-fenêtre de cuisine.

La toiture de cette extension est établie en tuiles à l'état d'usage et prolongée par une toiture de tôles ondulées mentionnée lors de mes constatations du premier étage.



Observations :

Le propriétaire me déclare que les menuiseries vétustes visibles au second étage tant sur la façade avant que sur la façade arrière ont été occultées par l'aménagement intérieur des combles, qu'elles demeurent visibles et non condamnées sur les façades extérieures du logement.

A l'issue de mes opérations, nous prenons congé de M. ** et nous nous retirons à 15h45.

Des photographies prises par mes soins et représentant la réalité des faits sont insérées au présent procès-verbal de description.

Le présent procès-verbal de description est établi sur cent trente pages.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.



Caroline MOREAU
Huissier de Justice Associée

Coût du présent acte :

Droit Fixe (A.444-3)	221.36 €
S.C.T. (A.444-48)	9.40 €
Vac compl.	150.30 €
TOTAL H.T	381.06 €
T.V.A	76.21 €
TOTAL T.T.C.	457.27 €